Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne soutiennent une nouvelle aide à la création théâtrale émergente

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne mettent au concours conjointement une bourse intitulée « soutien au compagnonnage théâtral » d'un montant de 60'000 francs, destinée aux metteurs en scène dits « émergents ». Cet effort financier démontre leur volonté commune de soutenir la relève du paysage théâtral vaudois.

En plus des soutiens accordés pour la création théâtrale indépendante et professionnelle, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne souhaitent appuyer conjointement le travail de metteurs en scène dits « émergents », c'est-à-dire au début de leur parcours professionnel tout en ayant déjà à leur actif une certaine pratique théâtrale. Dans cette optique, une bourse d'un montant de 60'000 francs sur une période de deux ans est mise au concours (informations sur www.vd.ch; www.lausanne.ch). Considérant que cette bourse est accordée par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne à parts égales et sur recommandation de leurs commissions du théâtre respectives, seules les compagnies émergentes établies et travaillant à Lausanne et dans sa région pourront la solliciter.

Ce soutien vise à développer les compétences des metteurs en scène « émergents » en contribuant financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans aux côtés d'un metteur en scène confirmé. Durant la première année, le compagnon assistera le metteur en scène, et devra également réaliser un stage hors de Suisse romande, auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Durant la deuxième année, le compagnon aura la possibilité de réaliser son propre projet artistique (création théâtrale) en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

Cette nouvelle forme de collaboration entre l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne dans le domaine de la culture est proposée suite aux échanges fructueux que les commissions du théâtre du canton et de la Ville de Lausanne ont eus ces derniers mois avec les compagnies de théâtre émergentes.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 15 janvier 2010.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 novembre 2009

DFJC, Brigitte Waridel, cheffe du service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud, 021 316 07 40 Fabien Ruf, chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne, 021 315 25 10
Informations sur le concours: www.vd.ch ; www.lausanne.ch